

Voiron, le 12 juin 2026

A l'attention du chef d'établissement

Angéline Charrel-Martin

Secrétariat des élèves

Objet : Inscriptions au lycée Edouard Herriot pour la rentrée 2026

Les élèves actuellement en 3^e en collège recevront leurs résultats d'affectation le 30 juin.

Les parents des élèves de 3^eme doivent inscrire leur enfant par internet avec la télé inscription, via Educonnect.

La procédure de télé inscription est **OBLIGATOIRE** pour les élèves en 2GT - seconde générale & technologique.

Les documents demandés seront apportés aux chaînes d'inscription selon le calendrier suivant :

Jeudi 02 juillet 2026

8h-9h	Clg Plan Menu de A à L
9h-10h	Clg Plan Menu de M à Z
10h-10h30	Clg du Grand Som et R. Desnos
10h30-11h	Clg des Collines de A à L
11h-11h30	Clg des Collines de M à Z
11h30-12h	Clg Liers et Lemps

Vendredi 03 juillet 2026

8h-8h30	Clg la Garenne de A à L
8h30-9h	Clg la Garenne de M à Z
9h-10h30	Extérieurs, privé
10h30-12h	1STMG

Pour les inscriptions en 2PRO - seconde professionnelle - en 1CAP - première année de CAP - les familles seront appelées par le lycée le 30 juin afin de venir faire l'inscription le **jeudi 02 juillet** :

Jeudi 02 juillet 2026

14h-15h	2 ^{nde} pro MGATL
15h-16h	2 ^{nde} pro MRC
16h-17h	1 ^{ère} année CAP EPC

Les élèves qui ne seront pas venus s'inscrire avant le 3 juillet à 17h perdront leur place.

Les élèves de 2^{nde} auront également les résultats pour l'entrée en 1^{ère} technologique le 30 juin 2026.

Le lycée appellera les élèves affectés en 1^{ère} STMG le 30 juin.

Les inscriptions en 1^{ère} STMG auront lieu le vendredi 03 juillet entre 10h30 et 12h.

Les pièces à rapporter aux chaînes d'inscription seront téléchargeables sur la télé inscription (fiche de renseignements, fiche comptable et fiche d'urgence), auxquelles il faudra ajouter :

- copie de la pièce d'identité de l'élève (recto-verso),
- copie du livret de famille complet (parents + enfants),
- copie du jugement de divorce (page où est spécifiée la garde de l'élève),
- un RIB (pour tous les élèves),
- un chèque de 30 € à l'ordre de l'agent comptable du lycée Edouard Herriot (pour les demi-pensionnaires),
- copie des vaccinations,
- copie de l'attestation de sécurité sociale,
- une lettre pour la demande d'internat si besoin,

NB : l'attestation d'assurance scolaire est à remettre le jour de la rentrée au professeur principal.

Pour information, voici les options possibles en 2^{nde} générale et technologique, les élèves peuvent prendre 1 ou 2 options facultatives :

La 1^{ère} option facultative est au choix parmi :

- LV3 italien
- Histoire des arts
- Théâtre
- Langues et culture de l'antiquité
- Italien européen

et/ou

La 2^{ème} option facultative est au choix parmi :

- Management et gestion
- Sciences et laboratoire

Nous vous remercions de diffuser largement ces informations aux élèves de votre établissement.

Bien cordialement,

Le secrétariat des élèves

LYCÉE EDOUARD-HERRIOT
Avenue E.-Herriot
Boîte Postale N° 228
38506 VOIRON CEDEX

Le Secrétariat des élèves,

